

## Murin à oreilles échanquées - *Myotis emarginatus*

C4



Code Natura 2000	1321
* Espèce Prioritaire	Non
Espèce protégée	Oui
<b>Enjeu de conservation sur le site Natura 2000</b>	<b>Modéré</b>

### Biologie et écologie

Le Murin à oreilles échanquées est une espèce strictement cavernicole en hiver. Peu sensible au dérangement et à la lumière elle pourra trouver refuge dans toute sorte de gîtes en période estivale (cavités arboricoles et souterraines, combles, etc.).

Les habitats de chasse recherchés sont pourvus d'une végétation arborée dense ou non, feuillus ou mixte. Il peut s'agir d'une forêt, d'un arbre isolé de grande taille ou encore d'une lande boisée ou d'un verger. Il affectionne également la chasse dans le bâti accessibles (grenier, étables, etc.). La présence de milieu humide proche est une constante pour cette espèce.

Les Arachnides et les Diptères constituent l'essentiel de son régime alimentaire ce qui en fait une espèce très spécialisée. Il sait se montrer opportuniste en cas d'abondance d'autres taxons, et se nourrit de Lépidoptères, Coléoptères, etc.

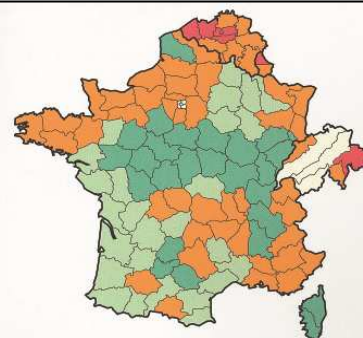
Il capture ses proies en volant près de leurs reposoirs (feuillage, plafond, etc.) et les capture soit lorsqu'elles s'envolent soit par glanage. Les araignées quant à elles sont capturées directement dans leurs toiles. Pour rejoindre ses habitats de chasse, il parcourt jusqu'à une quinzaine de kilomètres et est capable de traverser de grandes zones ouvertes. En milieu méditerranéen, il s'éloigne rarement à plus de 10 km de son gîte.

### Répartition de l'espèce

■ **Mondiale** : espèce de l'ouest du paléarctique, elle couvre tout le sud de l'Europe et le Maghreb. A l'est, elle se trouve jusqu'en Turquie.

■ **Française** : espèce présente partout en France, ses effectifs sont cependant très hétérogènes. Elle est particulièrement présente dans le bassin de la Loire et Corse. L'espèce est assez commune en Languedoc-Roussillon.

Source : Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (ARTHUR & LEMAIRE, 2009).



**Murin à oreilles échanquées**  
*Myotis emarginatus* (Geoffroy-Saint-Hilaire, 1806)

## Exigences écologiques

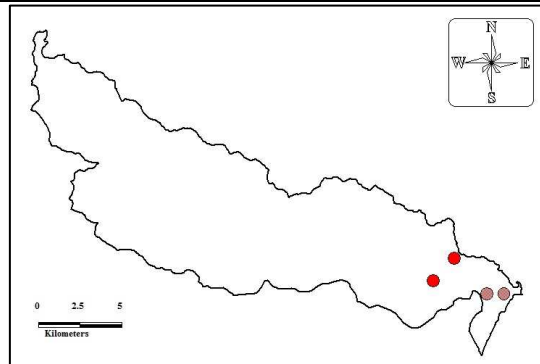
Les caractéristiques écologiques principales, du moins en France, d'un milieu potentiel pour le Murin à oreilles échancrées se résument à :

- Zones de faibles altitudes.
- Habitats diversifiés: forêts principalement de feuillus mais aussi de résineux, bocages, milieux péri-urbain avec jardins et parcs.
- Les rivières et l'eau semblent constituer un élément essentiel à sa survie.
- Gîte d'hivernage: cavités naturelles ou artificielles, de vastes dimensions bénéficiant d'une obscurité totale, d'une température jusqu'à 12°C, d'une hygrométrie proche de la saturation et d'une ventilation faible à nulle.
- Gîtes de reproduction: ils sont très variables, cavités souterraines, combles chauds ou greniers de maison.

## Situation et localisation sur le site Natura 2000

Cette espèce semble fréquenter le sud du site. Plus particulièrement, un individu a été capturé devant la grotte de Rouville. La présence de cette espèce est suspectée à proximité de la grotte du Ranquet et de celle de Rouveirac. Elle a également été contactée dans l'Aven du Roc de la Chapelle.

Cette espèce n'est pas mentionnée dans le FSD du SIC ni dans la bibliographie du territoire aux alentours.



## Etat de conservation de l'espèce

⊗ **Indicateurs :**

- Habitats : favorables en termes de gîtes et d'habitats de chasse.

⊗ **Etat de conservation : Bon**

## Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

⊗ **Facteurs positifs :**

- Gîtes cavernicoles et en bâti accessibles.
- Milieux boisés feuillus.
- Zones humides.

⊗ **Facteurs négatifs et menaces :**

- Dérangement et disparition des gîtes favorables.
- Plantation monospécifique de résineux.
- Destruction des ripisylves.

⊗ **Vulnérabilité : Faible**

## Intérêts et valeur patrimoniale

- ⊗ **Statut de protection et de vulnérabilité** : Protection nationale, Directive Habitat (annexe II & IV), Convention de Berne (annexe II), Préoccupation mineure sur la Liste Rouge Française.
- ⊗ **Liste rouge régionale (GCLR 2005)** : assez commun.
- ⊗ **Aire de répartition** : ouest-paléarctique.
- ⊗ **Amplitude écologique** : restreinte.
- ⊗ **Rareté** : espèce bien représenté en Europe et/ou en France.
- ⊗ **Dynamique** : en expansion.
- ⊗ **Population du SIC** : inconnue.
- ⊗ **Note régionale** : 3

## Enjeu de conservation sur le site Natura 2000

**Enjeu de conservation** : Modéré

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Lors de fermetures de mines ou de carrières pour raison de sécurité, il est préférable d'utiliser des grilles adaptées aux chiroptères.
- Réduire les plantations monospécifiques de résineux au profit d'essences feuillues (Châtaigner, Chêne blanc, Hêtre) et conserver des îlots de sénescence répartis au sein des boisements.
- Des études complémentaires concernant cette espèce sont à mener afin de préciser son statut sur le site.